



29/09/2021

Etude sur l'évolution du prélèvement kilométrique : Mobilisation des acteurs économiques contre les projets taxateurs de la SOFICO ! : Elio Di Rupo répond à l'UPTR

A l'initiative de l'UPTR, les acteurs économiques représentés au sein du 'Comité de Pilotage Prélèvement kilométrique Poids Lourds' ont adressé un courrier commun aux responsables politiques wallons en s'étonnant des conclusions (très dirigées ...) du bureau d'études Stratec.

Ce dernier a été mandaté par la SOFICO pour étudier les scénarios 'potentiels' d'évolution du système de prélèvement kilométrique.

L'UPTR avait déjà eu l'occasion de dire tout le mal qu'elle pensait des scénarios idéologiquement incongrus (et toujours taxateurs ...) présentés lors des consultations réalisées dans le cadre de l'étude confiée à Stratec.

Extension du réseau, augmentation des tarifs et subventions pour le transfert modal constituent en effet l'architecture de cette étude 'clé sur porte', commandée et financée par la SOFICO.

L'UWE, la Febetra, le Collectif des Petits Transporteurs et l'UPTR ont cosigné une lettre commune adressée au Ministre Président Di Rupo (PS), aux Vice-Présidents Henry (Ecolo) et Borsus (MR) ainsi qu'au Ministre Crucke (MR) afin de leur faire part de leurs craintes respectives face aux conséquences négatives pour les PME de ces idées taxatrices.

Pour l'UPTR, les transporteurs et logisticiens méritent mieux que des pseudos explications ou ambitions environnementales irréalistes pour justifier l'imposition de nouvelles taxes.

Quand il s'agit de lever de nouveaux impôts, le minimum de courage politique consiste à l'assumer devant ses (futurs ou ex) électeurs.

La mascarade organisée par la SOFICO, avec l'amical concours de Stratec est tout simplement déplorable.

En réponse à son interpellation, le Ministre-Président wallon, Elio Di Rupo, a répondu à l'UPTR et précisé les éléments ci-après :

« Le Gouvernement wallon, dans sa déclaration de politique régionale a effectivement prévu d'analyser la possibilité d'étendre, dans des situations spécifiques, le réseau soumis au prélèvement kilométrique, pour répondre aux difficultés créées par le report inopportun du trafic vers d'autres voiries. »

« La déclaration de politique régionale prévoit également d'envisager la modulation des tarifs pour favoriser une meilleure gestion de la mobilité. »

Son courrier se conclut par la précision que l'« éventuelle modification des tarifs du prélèvement kilométrique ou l'extension du réseau soumis à péage n'ont fait l'objet d'aucune décision du Gouvernement à l'heure actuelle »

Il en faudra plus pour rassurer totalement l'UPTR.

A suivre (très attentivement) ...

Michaël Reul
Secrétaire Général